RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Guénange

Guénange, le 03/03/23.

COMPTE-RENDU
SEANCE DU 2 MARS 2023

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 2 mars 2023.

Décide :

A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2023

Compte administratif 2022 – Chambre funéraire
D'accepter le compte administratif 2022 concernant la chambre funéraire. Il en ressort un déficit global de clôture de 694,56 €.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 – Chambre funéraire
D'accepter l'affectation des résultats 2022 concernant la chambre funéraire.

Compte administratif 2022 -Ville de Guénange
D'accepter le compte administratif 2022 concernant la ville. Il en ressort un excédent global de clôture de 2 085 911,71 €.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 – Ville de Guénange
D'accepter l'affectation des résultats 2022 concernant la ville.

Débat d'orientation budgétaire
De prendre des éléments transmis et présentés par Monsieur le Maire dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire;
D'attester de la tenue effective d'un débat d'orientation budgétaire organisé préalablement à l'examen, à l'occasion du prochain Conseil Municipal, du projet de budget primitif pour l'exercice 2023.

Convention association Habitat Jeunes des Trois Frontières – Tarifs repas périscolaire, mercredis récréatifs et centres aérés 2023

- De signer la convention,
- De passer contrat avec l'Association Habitat Jeunes des Trois Frontières,
- D'appliquer les tarifs.

	1er janvier 2022	1er juin 2022	1er janvier 2023
repas	4,65 €	4,86 €	4,86 €
pique-nique	4,65 €	4,86 €	4,86 €
menu de substitution	4,01 €	4,22 €	4,22 €
goûter	0,93 €	0,97 €	0,97 €

Action culturelle pour la promotion de la lecture
De solliciter le Conseil Départemental de la Moselle pour l'obtention d'une subvention permettant de financer l'animation relative à cette action touchant différents publics.

Adhésion Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Moselle - 2ème année
D'adhérer au nom de la ville à la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Moselle (FDCSM) pour l'année 2023, soit pour un montant de 1 964,00 €

Marché travaux divers de voirie 2023
- De lancer la consultation correspondante ;
- De solliciter l'avis de la CAO ;
- De signer la commande avec la société mieux-disante.

Constitution d'une servitude autorisant le passage d'une gaine technique pour la fibre optique – rue de l'école
- De signer une convention de servitude avec le Président de la Communauté de communes de l'Arc mosellan.

Révision statutaire CCAM
- D'approuver le projet de nouveaux statuts de la CCAM rigoureusement concordants aux délibérations n° 20230131arc04 et 20230131arc25, jointes en annexe, adoptées pour l'une par 47 voix POUR et 3 voix CONTRE, et l'autre à l'unanimité, lors de la séance du Conseil Communautaire du 31 janvier 2023, qui proposent l'adjonction ou le retrait de compétences de l'EPCI.

5000 terrains de sports – Paris 2024
- De solliciter l'État et l'Agence Nationale du Sport pour l'obtention de subventions afin de réaliser cet investissement ;
- D'entreprendre la création d'un terrain multisports (city stade) à proximité du stage Léo Lagrange ;
- D'entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Dépenses en euros H.T.		Recettes en euros H.T.	
Terrain multisport Vocation football	92 000 €	Ville (25%)	23 000 €
		État (75%) Plan 5000 terrains de sport	69 000 €
TOTAL H.T.	92 000 €	TOTAL H.T.	92 000 €

A 23 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS

Compte administratif 2022 -Ville de Guénange
D'accepter le compte administratif 2022 concernant la ville. Il en ressort un excédent global de clôture de 2 085 911,71 €.

A 27 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 – Ville de Guénange
D'accepter l'affectation des résultats 2022 concernant la ville.

Le Maire,
Pierre TACCONI

MAIRIE DE GUENANGE 57310